

Publié le 10 novembre 2025



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Publication de la seconde édition de l'ouvrage « Droit anglais des affaires »

Nous sommes heureux d'annoncer la publication de la seconde édition de l'ouvrage *Droit anglais des affaires*, co-rédigé par notre Senior Specialist, Simon Wesley, avocat honoraire au Barreau de Lyon et ancien Solicitor (England & Wales), aux côtés de Cécile Le Gallou, professeur de droit privé et co-directrice du master Juriste d'affaires internationales à l'Université Toulouse Capitole.



Cécile LE GALLOU
Simon WESLEY

DROIT ANGLAIS DES AFFAIRES

2^e édition



Publié au sein de la collection Précis Domat (LGDJ), cette seconde édition offre une vision claire, structurée et accessible du droit anglais des affaires, dans sa logique propre et dans la pratique internationale qui en découle.

Elle propose les clés de compréhension des notions, raisonnements et outils juridiques propres au droit anglais, et met en perspective leur application dans les relations commerciales et les opérations internationales, en abordant notamment les thématiques suivantes :

- les fondements du système juridique anglais : sources du droit, rôle du *precedent*, équilibre entre *Common law* et *Equity*, institutions et juridictions spécialisées ;
- la formation et l'exécution des contrats ;
- la responsabilité délictuelle ;
- les biens et les trusts ;

SOULIER • BUNCH

- les structures juridiques et l'activité commerciale ;
- les difficultés de paiement, garanties et l'insolvabilité ;
- les modes de règlement des litiges, y compris l'arbitrage et la médiation ;
- la régulation des marchés et la prévention des infractions économiques.

Dans un contexte où le droit anglais demeure un standard international, largement utilisé dans les opérations transfrontalières, les financements, le commerce international et l'arbitrage, cette édition analyse également les évolutions récentes : l'impact du Brexit, les développements liés à l'économie numérique, les biens digitaux, ainsi que l'évolution du rôle de Londres comme place centrale du commerce international et de la résolution des différends.

Riche en analyses comparées et en repères pratiques, cette seconde édition constitue un outil précieux pour les praticiens du monde des affaires — avocats, juristes d'entreprise, directions juridiques et financières — confrontés, dans leurs activités, à l'application du droit anglais et soucieux d'en appréhender clairement les principes, les effets juridiques et les conséquences opérationnelles.

L'ouvrage est disponible en ligne dès à présent sur le site de la librairie LGDJ :

<https://www.lgdj.fr/droit-anglais-des-affaires-9782275160887.html>

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.